



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

GEF/C.45/06
8 octobre 2013

Réunion du Conseil du FEM
5 – 7 novembre 2013
Washington

Point 12 de l'ordre du jour

**RELATIONS AVEC LES INSTANCES DES CONVENTIONS ET D'AUTRES
INSTITUTIONS INTERNATIONALES**

Décision recommandée au Conseil

Ayant examiné le document GEF/C.45/06, intitulé *Relations avec les instances des Conventions et d'autres institutions internationales*, le Conseil se félicite du rapport et charge le réseau du FEM de poursuivre la collaboration avec les pays bénéficiaires pour traduire les directives reçues et les priorités nationales dans la programmation et les activités de l'institution.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Ce document est destiné à informer le Conseil des activités menées par le FEM dans le cadre des conventions internationales sur l'environnement suivantes : la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (la Convention de Stockholm), et le Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (le Protocole de Montréal). Le document fournit également des informations sur les relations entre le Secrétariat du FEM et les instances d'autres conventions et institutions internationales.

Les points saillants du document sont les suivants :

- a) Point sur la ratification de divers protocoles de la CDB, communication de rapports nationaux et participation du Secrétariat du FEM à des manifestations liées à la CDB ;
- b) Résumé succinct de l'état d'avancement des communications nationales et des rapports biennaux et rapports présentés par le FEM aux instances de la CCNUCC et à ses organes subsidiaires ; point sur les faits récents concernant le Fonds vert pour le climat ; compte rendu des réunions en rapport avec la CCNUCC auxquelles le FEM a participé et des questions examinées ;
- c) Compte rendu de la participation du Secrétariat du FEM à la 11^e Conférence des parties à la CNULD tenue à Nairobi et à d'autres manifestations connexes, et état d'avancement du protocole d'accord entre le Secrétariat et les instances de la CNULD ;
- d) Compte rendu de l'état d'avancement des négociations sur un instrument international juridiquement contraignant sur le mercure (Convention de Minamata sur le mercure).
- e) Résumé des décisions prises et des projets approuvés par le Conseil du Fonds pour l'adaptation lors de sa 21^e réunion ;
- f) Point sur la ratification, la communication des rapports nationaux établis au titre du Protocole de Montréal et de la Convention de Stockholm, et les manifestations connexes ;
- g) Bref compte rendu de la participation du Secrétariat du FEM aux manifestations organisées par le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), ainsi qu'à diverses réunions sur les questions relatives aux eaux internationales ;